



No de résolution  
ou annotation

10 juin 2024

**Province de Québec**  
**Municipalité du canton de Saint-Godefroi**  
**MRC de Bonaventure**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue au Bureau Municipal de Saint-Godefroi ce dixième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre à dix-sept heures :

Sont présent(e)s : Johanne Horth  
Georges Chapados  
France Grenier  
Sylvie Lecourtois

Sont absent(e)s : M. Gérard Litalien, maire  
Nancy Huard

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence de la maire suppléante, **Mme Laurette Grenier**.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

**ORDRE DU JOUR DE LA CONVOCATION**

1. Achat d'articles promotionnels pour le Festival Saint-Godefroi en fête
2. Tâches à effectuer pour les bénévoles, les élus et les employés durant le festival Saint-Godefroi en fête, les 26, 27 et 28 juillet 2024
3. Clôture de la séance

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance ordinaire est ouverte à 17 heures.

**ACHAT D'ARTICLES PROMOTIONNELS POUR LE FESTIVAL SAINT-GODEFROI EN FÊTE**

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi désire faire l'achat d'articles promotionnels pour le festival Saint-Godefroi en fête;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE Johanne Horth  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise l'achat de t-shirts, de hoodies et de sacs écologiques de magasinage à l'Imprimerie des Anses inc. à ConceptK pour le festival Saint-Godefroi en fête.

2024-129



No de résolution  
ou annotation

**TÂCHES À EFFECTUER POUR LES BÉNÉVOLES, LES ÉLUS  
ET LES EMPLOYÉS DURANT LE FESTIVAL SAINT-GODEFROI  
EN FÊTE, LES 26, 27 ET 28 JUILLET 2024**

ATTENDU que la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi organise le festival Saint-Godefroi en fête;

ATTENDU que les bénévoles, les élus et les employés auront des tâches à effectuer durant cet événement;

EN CONSÉQUENCE  
SUR PROPOSITION DE France Grenier  
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise les tâches à effectuer pour bénévoles, les élus et les employés durant le festival Saint-Godefroi en fête.

2024-131

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

SUR PROPOSITION DE Georges Chapados

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 18h09.

Je, Laurette Grenier, maire suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Laurette Grenier  
Maire suppléante

Lumina Horth  
Directrice générale et greffière-trésorière